



OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER - FICHE 1 - 2023

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DE L'ESPACE TRANSFRONTALIER GENEVOIS À L'HORIZON 2050



En 2050, l'Espace transfrontalier genevois abriterait entre 1 208 000 et 1 407 000 habitants, soit respectivement 16 % ou 28 % de plus qu'en 2018 (entre 191 000 et 390 000 habitants supplémentaires). Selon le scénario moyen, qui anticipe une hausse de 25 %, la population augmenterait plus rapidement dans le Genevois français de l'Ain (+ 33 % entre 2018 et 2050) que dans les autres sous-territoires. Quel que soit le scénario, la population âgée de 80 ans ou plus progresserait très fortement. Ce groupe d'âges pourrait ainsi comprendre jusqu'à 72 000 personnes supplémentaires (+ 173 %) sur l'ensemble de l'Espace.

Depuis plusieurs décennies, l'Espace transfrontalier genevois (ETG) connaît une croissance démographique considérable. Durant les vingt dernières années (1999-2019), sa population résidente a progressé de 1,3 % par an en moyenne, un niveau surpassant largement les moyennes nationales respectives. Si cette hausse reflète la dynamique économique, elle représente aussi un défi important qui se manifeste à travers une demande accrue en logements, infrastructures et services publics divers. Au défi de la croissance s'ajoute celui du vieillissement de la population. Malgré l'attractivité du territoire, l'allongement de la durée de la vie et un niveau de fécondité chroniquement inférieur au seuil de remplacement des générations conduisent au vieillissement de la population. Dans ce cadre, la réalisation de projections démographiques régulièrement mises à jour apparaît comme une nécessité.

Utilisées pour la planification dans divers domaines, ces projections ne sont toutefois pas des prévisions. Elles montrent des évolutions possibles qui ne se réaliseront que si les comportements démographiques futurs correspondent aux hypothèses retenues dans les différents scénarios, hypothèses basées sur les évolutions récentes des principaux indicateurs démographiques. La réalisation de projections démographiques repose en effet sur la formulation d'hypothèses plausibles relatives à l'évolution future de la fécondité, de la mortalité et des migrations, qui permettent d'envisager un avenir possible de la population de l'ETG compte tenu de sa structure par sexe et âge actuelle.

MÉTHODOLOGIE

Ces projections portent sur les quatre sous-territoires qui constituent l'ETG, à savoir le canton de Genève, le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois français, partagée entre l'Ain et la Haute-Savoie¹. Pour chacun de ces sous-territoires, la population projetée pour la fin d'une année A est calculée à partir de la population de l'année précédente (A-1) à laquelle on additionne le nombre de naissances ainsi que celui de personnes venues s'installer dans le territoire pendant l'année A et dont on soustrait le nombre de décès ainsi que le nombre de personnes ayant quitté le territoire durant l'année A. Ce calcul est répété pour chaque année, jusqu'à la fin de la période de projection.

Dans le cadre de l'élaboration de scénarios qui anticipent des futurs possibles pour la population de l'ETG, des hypothèses sur l'évolution des termes qui composent le calcul précité ont été fixées à l'aide de modélisations (lien entre migrations et chômage, produit intérieur brut, construction de logements, etc.), d'analyses de données historiques et d'avis d'experts récoltés par l'OST, pendant la période 2020-2021. Formuler ces hypothèses constitue en soi un exercice de prospective, risqué par nature, dès lors que l'on exprime une vision de l'avenir. De manière logique, cette vision s'appuie sur la connaissance que l'on a du passé et aussi sur certaines contraintes découlant notamment du cadre légal et réglementaire.

HYPOTHÈSES SUR L'ÉVOLUTION DES MIGRATIONS, DE LA FÉCONDITÉ ET DE LA MORTALITÉ

Les projections démographiques 2021-2050 de l'ETG décrivent trois scénarios qui se distinguent par les hypothèses retenues sur les niveaux du solde migratoire, de la fécondité et de la mortalité de la population.

Les hypothèses migratoires et les facteurs d'évolution des migrations

Dans l'établissement de projections de population de l'ETG, le solde migratoire constitue la composante la plus importante. Il représente la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et celles qui en sont sorties au cours de l'année.

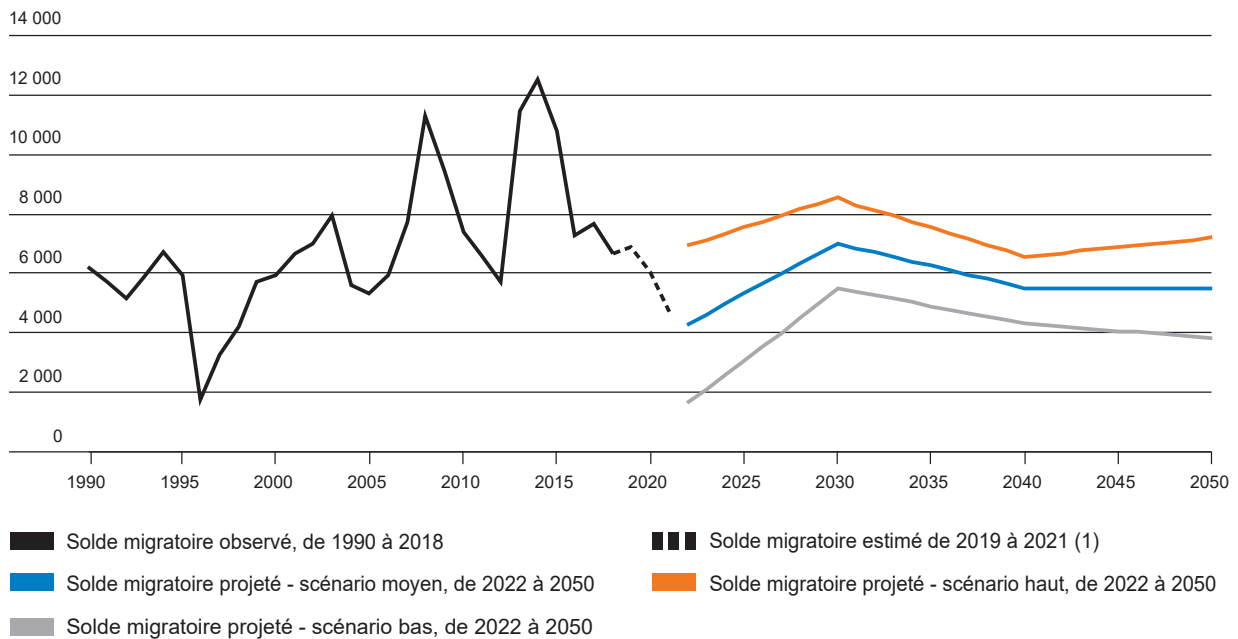
Au cours des années 1990, le solde migratoire moyen de l'ETG est de + 5 100 personnes. Il atteint la valeur la plus basse des trois décennies² pré-pandémiques en 1996 (+ 1 800 personnes). De 2000 à 2009, il s'est situé en moyenne à + 7 300 personnes, avec un creux relatif entre 2004 et 2007 et une pointe en 2008 (+ 11 300). Entre 2010 et 2018 (dernière année observée dans cet exercice de projection), le solde migratoire moyen est de + 8 500 personnes, avec un plancher de + 5 700 personnes en 2012 et un plafond de + 12 500 personnes en 2014.

Les hypothèses migratoires haute et basse représentent un écart autour d'une moyenne qui, malgré un contexte économique plutôt dynamique, repose sur des flux migratoires plus mesurés qu'au cours des dernières années et en particulier que les deux dernières décennies (voir graphique G 01). Jusqu'en 2029, le solde migratoire moyen progresserait, se situant entre + 8 200 personnes dans le scénario haut et + 5 700 dans le scénario bas. Il diminuerait ensuite progressivement entre 2030 et 2040, puis se stabiliserait pendant la dernière décennie de la période de projection, en se situant entre + 7 100 et + 3 900 personnes selon le scénario.

¹ Voir : <https://www.statregio-francosuisse.net/presentation/espaces.asp>.

² En 2020, les arrivées et les départs ont diminué sous l'effet de la fermeture temporaire des frontières et de la baisse de l'activité économique. La reprise économique post-Covid devrait faire remonter assez rapidement le solde à un niveau proche de celui de l'année 2019.

G 01 Solde migratoire annuel dans l'Espace transfrontalier genevois, de 1990 à 2050



(1) Les chiffres 2019-2021 n'étant pas disponibles pour les sous-territoires français qui composent l'ETG, les soldes migratoires sont donc estimés.

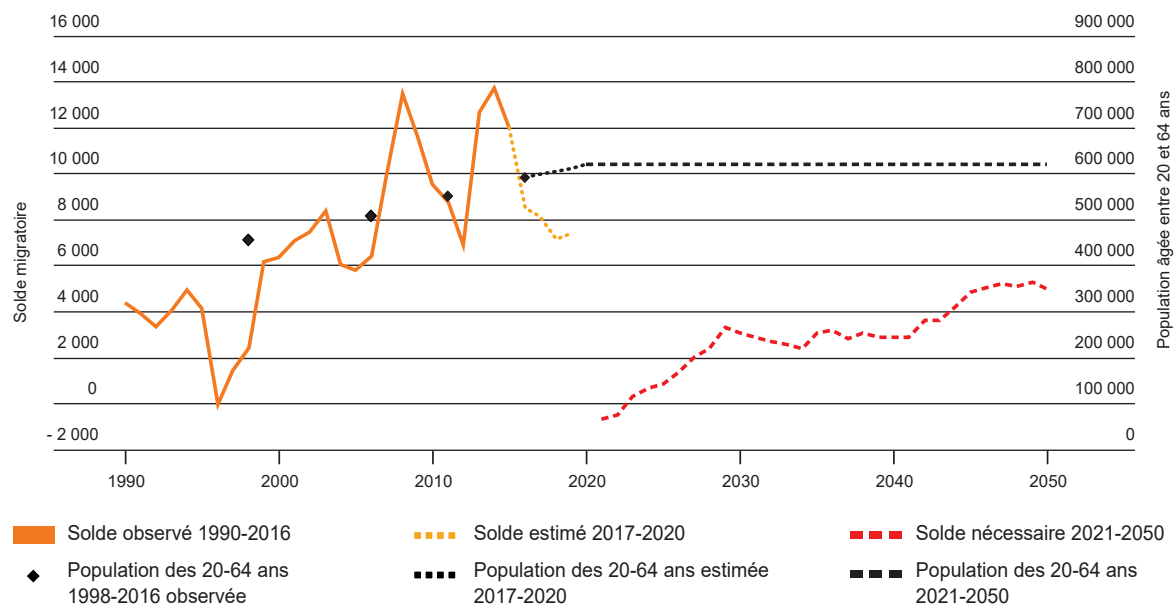
Sources : OST / StatVD

LA POPULATION ÂGÉE ENTRE 20 ET 64 ANS DE L'ESPACE TRANSFRONTALIER GENEVOIS

Selon une simulation faisant l'hypothèse d'une situation inchangée jusqu'à 2050, à partir de 2023, l'ETG devrait compter sur un solde migratoire positif et croissant afin de maintenir au même niveau sa population âgée entre 20 et 64 ans. Sur l'ensemble de la période 2021-2050, un solde annuel moyen d'environ + 2 900 personnes serait nécessaire pour maintenir le même effectif des 20-64 ans au sein de l'ETG.

Solde migratoire annuel et population âgée entre 20 et 64 ans dans l'ETG, de 1990 à 2050

Observé ou estimé jusqu'à 2020 ; nécessaire au maintien de la population des 20-64 ans à partir de 2021



Sources : OST / StatVD

Quel que soit le scénario, le solde migratoire projeté est inférieur à son niveau observé sur la période 2000-2018. Il n'est pas suffisant pour enrayer le vieillissement de la population.

Cependant, le solde migratoire projeté souffre d'incertitudes. En effet, plusieurs facteurs influent sur l'accessibilité du marché de l'emploi et sa dynamique, et peuvent expliquer l'incertitude quant au niveau du solde. La transition numérique pourrait par exemple affecter le monde du travail de manière contradictoire. Depuis l'apparition de technologies numériques autour des années 2000, l'emploi a progressé et l'économie s'est tertiairisée. A l'avenir, des emplois pourraient disparaître (notamment dans le commerce), être délocalisés (par exemple, dans les activités financières et d'assurance) ou, au contraire, se développer (dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques ou encore dans la santé et l'action sociale, notamment).

Le vieillissement « par le bas », causé par un niveau de fécondité durablement en-dessous du seuil de remplacement des générations, est avancé au point que la population européenne d'âge actif a déjà commencé à se contracter. Le vieillissement démographique concerne donc toute l'Europe et avance plus rapidement dans les pays à très faible fécondité, comme l'Italie, le Portugal ou l'Espagne.

A moyen ou à plus long terme, cela aura notamment pour effet d'accroître la concurrence sur le marché du travail européen, et les travailleurs européens disposés à venir dans l'ETG pourraient être moins nombreux. Notons toutefois qu'en France, la population d'âge actif diminuerait moins rapidement que dans les autres pays européens grâce à une fécondité plus importante et proche du seuil de remplacement des générations³. Il est donc possible que les flux de travailleurs vers l'ETG depuis le reste de la France se maintiennent plus longtemps. Quoiqu'il en soit, au-delà de 2040, le degré d'ouverture à l'immigration extra-européenne pourrait être une des principales incertitudes face au vieillissement démographique de l'ETG. Les politiques migratoires et les relations entre la Suisse et l'Union Européenne (UE) influenceront aussi sur les flux de main-d'œuvre vers l'ETG.

Par ailleurs, la disponibilité de logements pourrait aussi représenter un « goulet d'étranglement » à l'installation des nouveaux arrivants dans l'ETG : malgré le rythme de construction élevé observé surtout les cinq dernières années, les réserves en zones constructibles sont limitées, les projets de forte densification se heurtent à la résistance de la population et les politiques d'aménagement pourraient aller dans le sens d'une moindre activité de la construction.

UN BASSIN MIGRATOIRE COHÉRENT

Le solde migratoire est lié au contexte politique et économique. Dans l'ETG, la libre circulation des personnes introduite à partir de 2002 par les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE, ainsi qu'une situation économique plus favorable en Suisse relativement à ses voisins⁴, ont contribué au renforcement d'une interdépendance entre les territoires qui composent l'ETG. Cela est illustré par deux éléments d'analyse.

Premièrement, la comparaison de l'évolution du solde migratoire suisse avec celles des principaux cantons ou régions suisses entre 1981 et 2021 montre que l'évolution du canton de Genève est une de celles qui se distingue le plus de l'évolution du solde migratoire suisse. Cependant, quand on prend en compte l'évolution du solde migratoire de l'ensemble de l'ETG au lieu de celle du seul canton de Genève, l'évolution s'approche des valeurs observées pour les autres cantons et régions suisses (voir Annexes). Le canton de Genève s'intègre dans un bassin de vie qui va au-delà des frontières nationales. Dans son fonctionnement, il est ainsi comparable à d'autres bassins définis par des déplacements intenses de leurs habitants entre le domicile et le lieu de travail.

Deuxièmement, en considérant la période 1998-2016, le canton de Genève représente, en moyenne annuelle, 41 % du solde migratoire de l'ensemble de l'Espace transfrontalier. Or, pendant la période 2004-2007, le canton de Genève ne concentrait que 26 % du solde migratoire de l'ETG, et, entre 2010 et 2012, 36 %. Ces deux phases correspondent à une période pendant laquelle, en lien avec un faible niveau de construction dans le canton de Genève⁵, une partie notable des résidents du canton le quitte pour s'installer dans la partie française de l'ETG ou dans le district de Nyon.

³ Insee Projections de population à l'horizon 2070 - Deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2496228>.

⁴ L'écart de croissance du PIB entre la Suisse et l'UE n'a jamais été autant à l'avantage de la première, depuis plus d'un demi-siècle. Pendant la période 2004-2014 il est de + 1,1 point en moyenne, contre - 0,5 point au cours de la période 1971-2019. Données : Banque mondiale <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG>.

⁵ On compte 1 366 logements construits neufs en moyenne entre 2004 et 2006, et 1 018 logements neufs en 2011, contre 1 970 entre 2012 et 2020, et 1 945 entre 1990 et 2001. Source : OCSTAT, Statistique du parc immobilier.

Les hypothèses de fécondité et de mortalité

Pour chacun des sous-territoires, trois hypothèses (moyenne, haute, basse) ont été également posées pour les taux de fécondité et de mortalité. Pour les sous-territoires français de la zone d'emploi du Genevois français de l'Ain et de la Haute-Savoie, les hypothèses d'évolution retenues sont les mêmes que celles élaborées dans le cadre du modèle national de projection de population de l'Insee. Les tendances de fécondité et de mortalité anticipées sont donc parallèles à celles de l'ensemble de la France.

S'agissant des hypothèses de fécondité, partant d'une première projection en 2023 de 1,95 enfant par femme dans la partie aindinoise et de 1,77 dans la partie haut-savoyarde de l'ETG, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) marquerait un point d'inflexion autour de 2031. Dans les hypothèses basse et moyenne, il diminuerait plus ou moins fortement (jusqu'à un intervalle compris entre 1,90 et 1,68, dans l'Ain et entre 1,74 et 1,54, en Haute-Savoie), alors qu'il augmenterait dans l'hypothèse haute (respectivement jusqu'à 1,94 et 2,12). Après 2031, quel que soit le scénario considéré, l'ICF diminuerait lentement jusqu'à 2050, année où il se situerait, selon l'hypothèse moyenne, à 1,86 dans la partie aindinoise de l'ETG et à 1,72 dans la partie haut-savoyarde (voir Annexes).

L'ICF pour le canton de Genève et le district de Nyon aurait deux points d'inflexion : autour de 2030-2031 et de 2040-2041. Dans le canton de Genève, partant de 1,41 en 2023, selon les hypothèses haute, moyenne ou basse, l'ICF augmenterait jusqu'à 1,47, resterait stable ou diminuerait à 1,35 en 2034. Entre 2034 et 2041, tout en restant présentes, ces tendances ralentiraient pour finalement repartir rapidement à la hausse autour de 2041-2042. A l'horizon 2050, le nombre moyen d'enfant par femme serait compris entre 1,32 et 1,58.

Dans le district de Nyon, selon l'hypothèse moyenne d'un ICF de 1,57 en 2022-2023, on passerait à 1,52 pendant la période 2031-2041 et à 1,57 en 2050. En fin de période, l'ICF du district serait à 1,43 selon l'hypothèse basse ou atteindrait 1,71 selon l'hypothèse haute.

Les hypothèses de mortalité pour l'ETG, comme aux niveaux nationaux, se caractérisent par une réduction de l'écart de l'espérance de vie entre les femmes et les hommes. Plus spécifiquement, dans la partie aindinoise et haut-savoyarde de la zone d'emploi de l'ETG, les hypothèses anticipent une croissance régulière de l'espérance de vie à la naissance. Selon l'hypothèse moyenne, pour la partie aindinoise, l'espérance de vie passerait pour les femmes de 88 ans en 2016 à 90 ans en 2050 et de 83 à 87 ans pour les hommes. Dans la partie haut-savoyarde, l'espérance de vie des femmes s'allongerait, de 87 ans en 2016 à 89 ans en 2050, et celles des hommes de 81 ans à 87 ans. Les hypothèses de mortalité pour la partie suisse de l'ETG se caractérisent également par un ralentissement de croissance de la longévité vers la fin de la période de projection. Dans le canton de Genève et le district de Nyon, sous l'hypothèse moyenne, l'espérance de vie des femmes passerait de 87 ans en 2019 à 89 ans en 2050 et celles des hommes de 83 à 87 ans (voir Annexes).

TROIS SCÉNARIOS

Le *scénario moyen* anticipe une concurrence pour la main-d'œuvre européenne sous l'effet du vieillissement du « vieux continent » et d'une certaine pression de la population visant à mieux recourir à la population active locale. Ce scénario implique un certain ralentissement des flux migratoires vers l'ETG en provenance du reste de la France et de l'Europe et une plus grande ouverture à l'immigration extra-européenne. D'après ce scénario, le solde migratoire augmenterait, en passant de + 6 000 personnes en 2020 à + 7 000 personnes en 2030. Par la suite, il diminuerait jusqu'en 2040, pour atteindre + 5 500 personnes et se maintiendrait à ce niveau jusqu'en 2050. Sur l'ensemble de la période de projection, le solde migratoire annuel moyen de l'ETG se situerait entre + 5 700 et + 5 800 personnes.

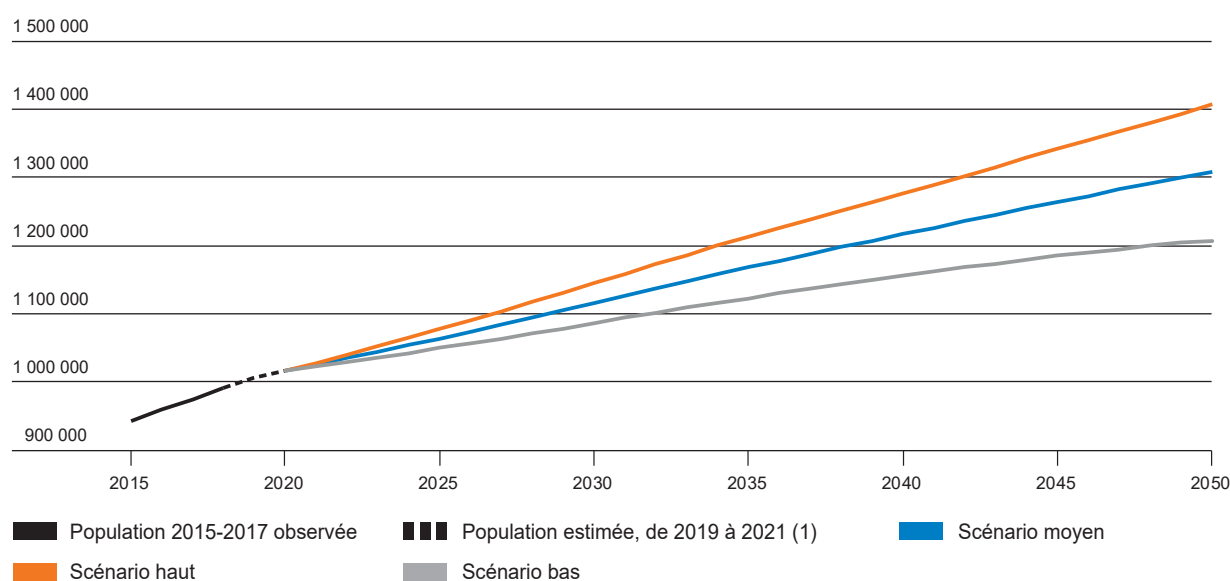
Avec un solde migratoire annuel moyen de + 7 200 personnes entre 2021 et 2050, soit 94 % de son niveau moyen des vingt dernières années, le *scénario haut* s'inscrit dans un contexte économique et politique très favorable à l'immigration, en particulier l'immigration internationale. Il anticipe ainsi une plus forte ouverture de l'ETG à l'égard des travailleurs extra-européens qui remplaceraient, à

moyen et long terme, une partie de la main-d'œuvre européenne qui, dans une Europe vieillissante en manque de personnes actives, serait moins disponible. La transition numérique aurait des effets sur l'économie en accélérant sa tertiarisation. Sous l'effet de l'immigration extra-européenne, la fécondité augmenterait plus que selon le scénario moyen et l'espérance de vie progresserait plus rapidement grâce à la situation économique favorable.

Dans le *scénario bas*, le contexte serait marqué par la délocalisation virtuelle de l'emploi, des relations tendues entre la Suisse et l'UE, une tendance au repli sur soi et un recours plus intensif à la population locale pour faire face au renouvellement de la main-d'œuvre. L'immigration en provenance des autres pays européens reculerait sensiblement, sans qu'elle ne soit compensée par l'arrivée de travailleurs extra-européens. Avec + 4 200 personnes en moyenne annuelle entre 2021 et 2050, le solde migratoire se situerait à 54 % de son niveau de la période 2001-2020. En l'absence d'immigration extra-européenne, la fécondité diminuerait légèrement. Dans ce contexte économique moins favorable, l'espérance de vie progresserait moins rapidement que selon le scénario moyen.

G 02 Population de l'Espace transfrontalier genevois, selon le scénario, de 2015 à 2050

Effectif en fin d'année



(1) Les chiffres 2019-2021 n'étant pas disponibles pour les sous-territoires français qui composent l'ETG, ils ont donc été estimés.

Sources : OST / StatVD

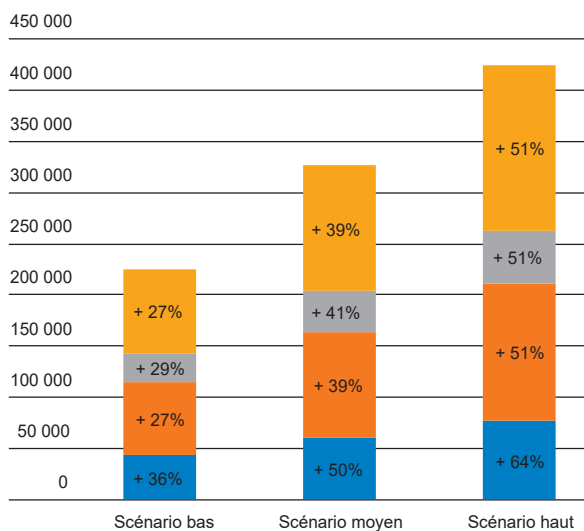
RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Selon les trois scénarios (voir graphique G 02), la population de l'ETG poursuivrait sa croissance jusqu'en 2050. D'après le scénario moyen, elle passerait de 991 600 personnes à fin 2018 à 1 308 000 habitants en 2050. Le seuil de 1 250 000 résidents serait atteint dès 2044.

En présence de circonstances plus favorables à la croissance démographique (notamment un solde migratoire plus important), telles que décrites par le scénario haut, la population de l'ETG atteindrait ce seuil dès 2038 et serait de 1 407 000 en 2050. Selon le scénario bas, qui projette des circonstances moins favorables à la croissance de la population, l'ETG compterait 1 208 000 habitants en 2050.

Entre 191 000 et 390 000 habitants supplémentaires sont ainsi attendus à l'horizon 2050. La croissance de la population de l'ETG serait comprise entre + 16 % et + 28 % par rapport à fin 2018. Quel que soit le scénario retenu, le rythme de progression annuelle de la population projeté (entre + 0,6 % et + 1,1 %) serait inférieur à celui observé depuis 1999 (+ 1,3 %). Parmi les sous-territoires, c'est le Genevois français de l'Ain qui verrait sa population croître le plus fortement (entre + 36 % et + 64 %, selon le scénario), suivi du district de Nyon (entre + 29 % et + 51 %).

G 03 Accroissement de population entre 2018 et 2050, selon le sous-territoire et le scénario
Absolu et relatif (en %)



Sources : OST / StatVD

Le vieillissement de la population

Quelle que soit l'ampleur de l'immigration, le vieillissement de la population est quasi certain. L'effet du baby-boom des années 1940-1960 explique la forte accélération du vieillissement de la population durant les années à venir. Selon le scénario moyen, la population des 65 ans ou plus passerait le cap des 200 000 personnes dès 2031 : regroupant 15 % de l'ensemble de la population de l'ETG en 2018, elle en représenterait 18 % en 2031 et 23 % en 2050. Le nombre de résidents appartenant au « quatrième âge » (personnes de 80 ans ou plus) doublerait d'ici à 2043, passant de 42 000 à 85 000 en 2043 et à 107 000 en 2050.

Comme l'illustrent les pyramides des âges, la structure de la population de l'ETG par âge est fortement marquée par les générations du baby-boom et par l'arrivée de nouveaux résidents au cours des vingt dernières années. Les générations plus nombreuses du baby-boom sont actuellement âgées de 50 ans à 75 ans.

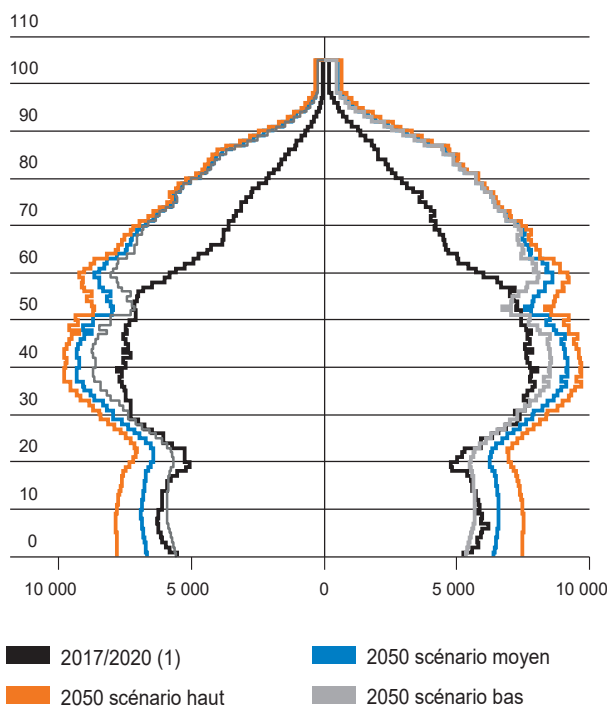
Le « creux » qu'on devrait ensuite trouver entre ces cohortes et celles de leurs enfants a été comblé par les nombreuses arrivées de jeunes adultes pendant les vingt dernières années (cela est vrai en particulier pour les sous-territoires français et le district de Nyon ; voir Annexes). Il en résulte, en 2017/2020, une pyramide des âges bombée aux âges actifs et avec une base rétrécie.

A l'horizon 2050, on peut s'attendre à ce que la population de l'ETG garde une structure par âge similaire à celle d'aujourd'hui, même si la partie haute de la pyramide des âges serait plus large. Ainsi, la transformation de la pyramide attendue à l'avenir serait essentiellement véhiculée par le vieillissement de la population, quel que soit le scénario retenu.

Contrairement au haut de la pyramide qui peut être anticipé avec une assez grande fiabilité, le milieu et le bas, soit les personnes d'âge actif et les enfants, s'avèrent plus difficiles à projeter car dépendant de l'évolution des migrations et de la fécondité. Un solde migratoire important combiné avec

G 04 Population de l'Espace transfrontalier genevois en 2017/2020 et en 2050, selon le scénario

Totaux annuels



(1) Données 2020 pour les sous-territoires suisses et données 2017 pour les sous-territoires français.

Sources : OST / StatVD

une fécondité en hausse se traduiraient ainsi par une progression plus marquée de la population potentiellement active et par une nette augmentation des jeunes. La pyramide anticipée par le scénario haut verrait donc sa base s'élargir progressivement, ce qui freinerait quelque peu le vieillissement démographique. En revanche, un solde migratoire faible combiné à un recul de la fécondité, comme postulé dans le scénario bas, impliqueraient une très faible progression de l'effectif des moins de 60 ans entre 2020 et 2050 (+ 3 % contre respectivement + 19 et + 20 % dans les scénarios moyen et haut). Le vieillissement serait donc le plus prononcé si les hypothèses du scénario bas devaient se réaliser.

Le vieillissement démographique est souvent illustré par le rapport de dépendance des personnes âgées, qui s'obtient en divisant l'effectif des séniors

de 65 ans ou plus par la population d'âge actif⁶. Sous l'effet du passage à l'âge de la retraite des générations de la seconde vague du baby-boom, le rapport entre séniors et actifs potentiels augmentera dès 2025 et pourrait progresser de manière quasi linéaire à partir de 2035. Les trois scénarios anticipent des valeurs similaires pour 2050 : selon le scénario moyen, il atteindrait 41 % et, suivant le scénario haut, il se fixerait à 40 %. Comme les hypothèses du scénario bas aboutiraient à un faible accroissement de la population d'âge actif, il faudrait s'attendre, selon ce dernier scénario, à une progression légèrement plus marquée du rapport de dépendance en 2050 (43 %).

T 01 Rapport de dépendance (≥ 65 ans / 20-64 ans) dans l'Espace transfrontalier genevois, entre 2007 et 2050

Scénario	Observations			Projections					
	2007	2012	2017	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Moyen	22 %	23 %	24 %	27 %	29 %	32 %	35 %	38 %	41 %
Haut	22 %	23 %	24 %	26 %	29 %	31 %	34 %	37 %	40 %
Bas	22 %	23 %	24 %	27 %	30 %	33 %	36 %	40 %	43 %

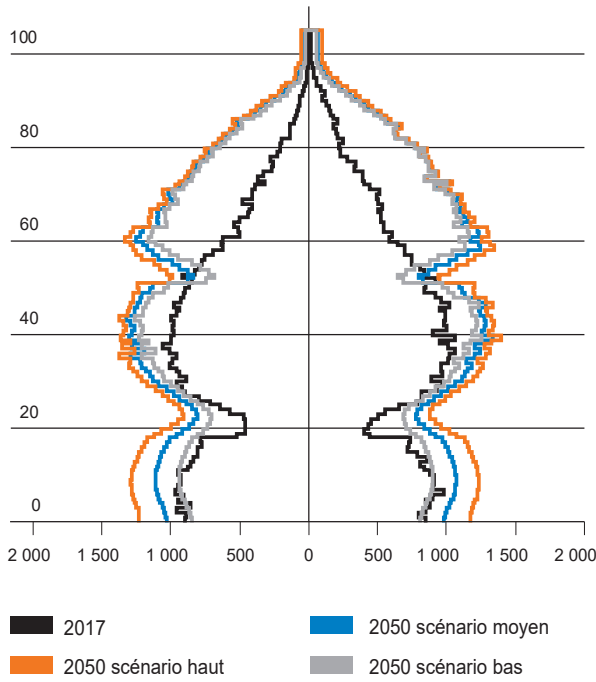
Sources : OST / StatVD

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

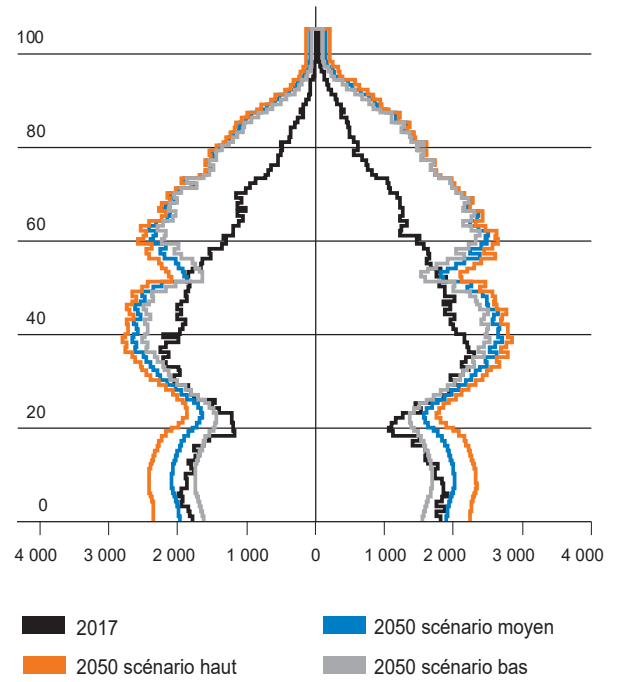
Des tableaux de résultats pour les quatre sous-territoires composant l'ETG, ainsi que pour son ensemble, sont disponibles sur le site Internet de l'OST : <https://www.statregio-francosuisse.net/domaines/01/tableaux.asp>

⁶ Est considérée en âge actif la population âgée de 20 à 64 ans. Le rapport de dépendance est un indicateur conçu pour mesurer l'effort qui repose sur les principaux financeurs (les actifs) des prestations de prise en charge des personnes âgées. Cet indicateur est imparfait : toutes les personnes âgées ne sont pas dépendantes, toutes les personnes dépendantes ne sont pas âgées et toutes les personnes d'âge actif ne sont pas actives occupées.

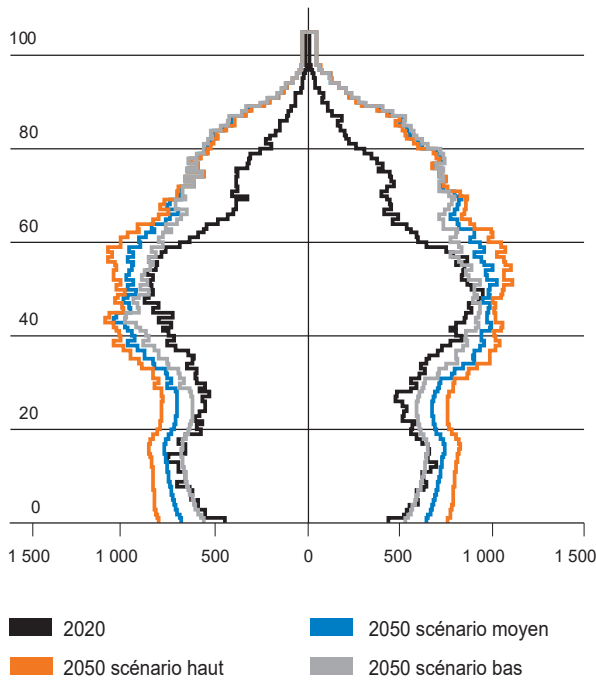
A 01 Population du Genevois français de l'Ain en 2017 et en 2050 selon le scénario



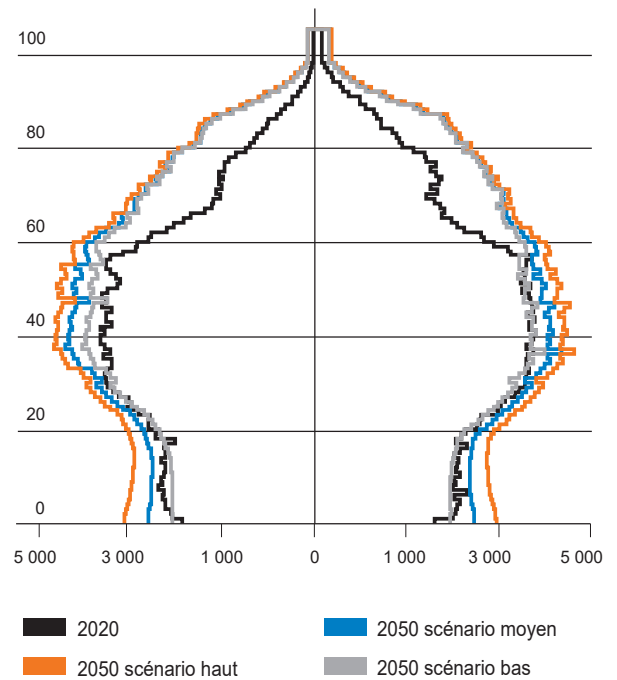
A 02 Population du Genevois français de la Haute-Savoie en 2017 et en 2050 selon le scénario



A 03 Population du district de Nyon en 2020 et en 2050 selon le scénario



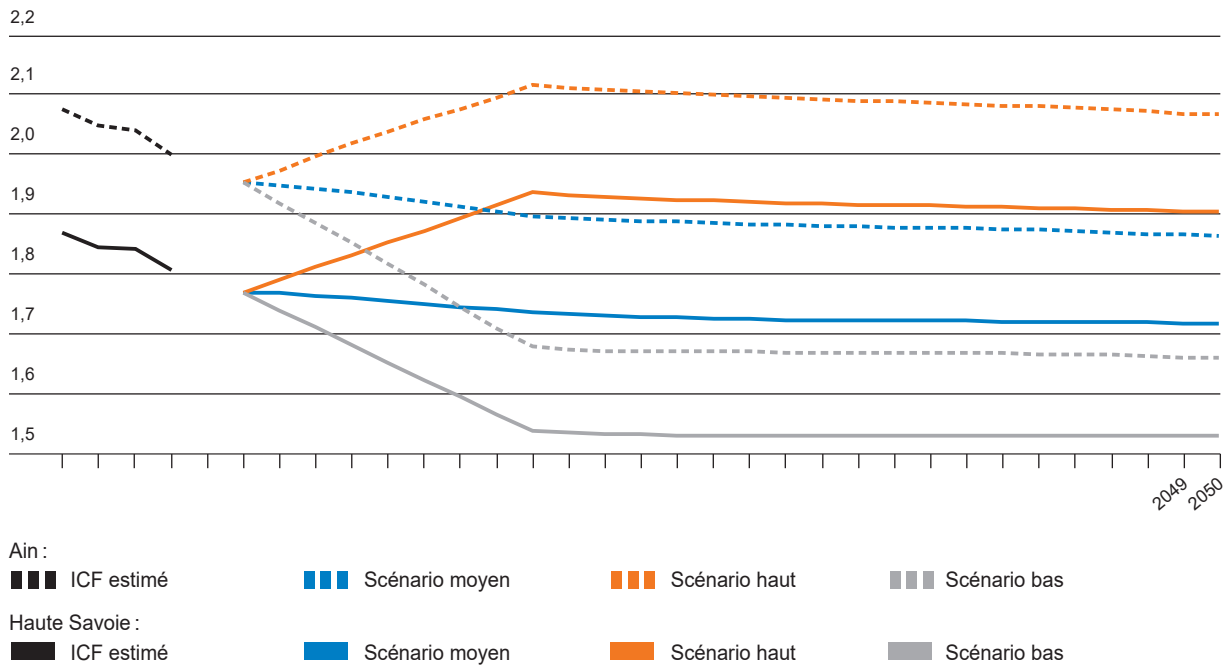
A 04 Population du canton de Genève en 2020 et en 2050 selon le scénario



Sources : OST / StatVD / Insee

A 05 Indicateurs conjoncturels de fécondité entre 2018 et 2050 selon le scénario, zone d'emploi du Genevois français de l'Ain et de la Haute-Savoie

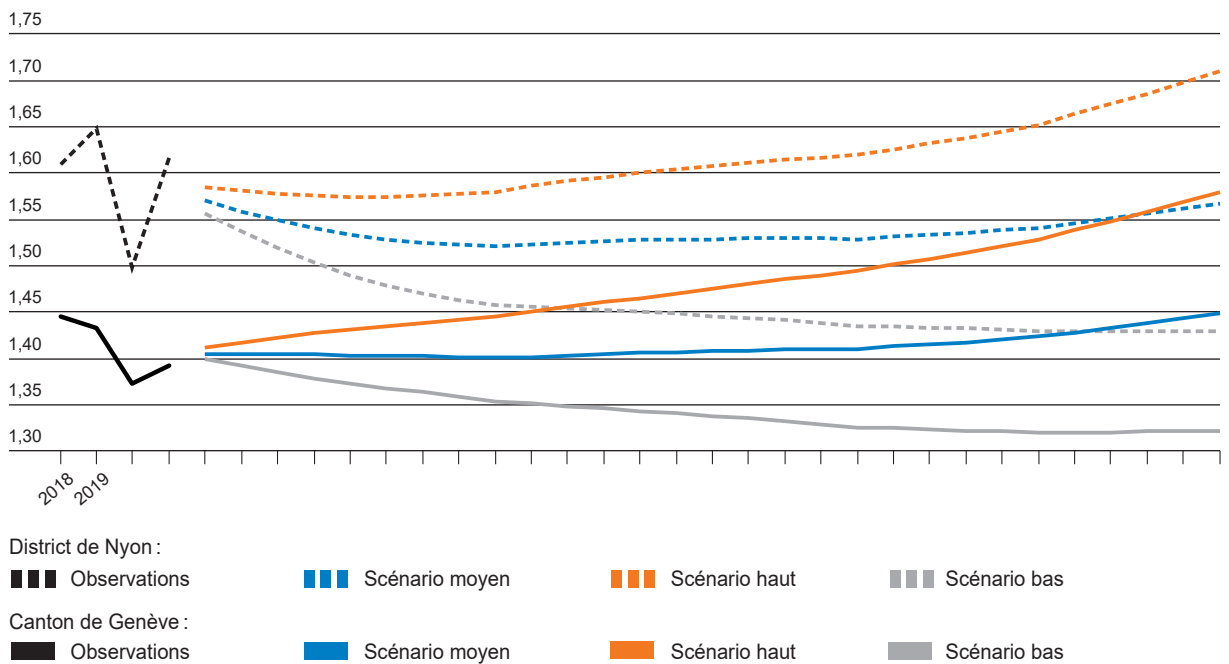
Nombre moyen d'enfants par femme



Sources : OST / StatVD

A 06 Indicateurs conjoncturels de fécondité entre 2021 et 2050 selon le scénario, district de Nyon et canton de Genève

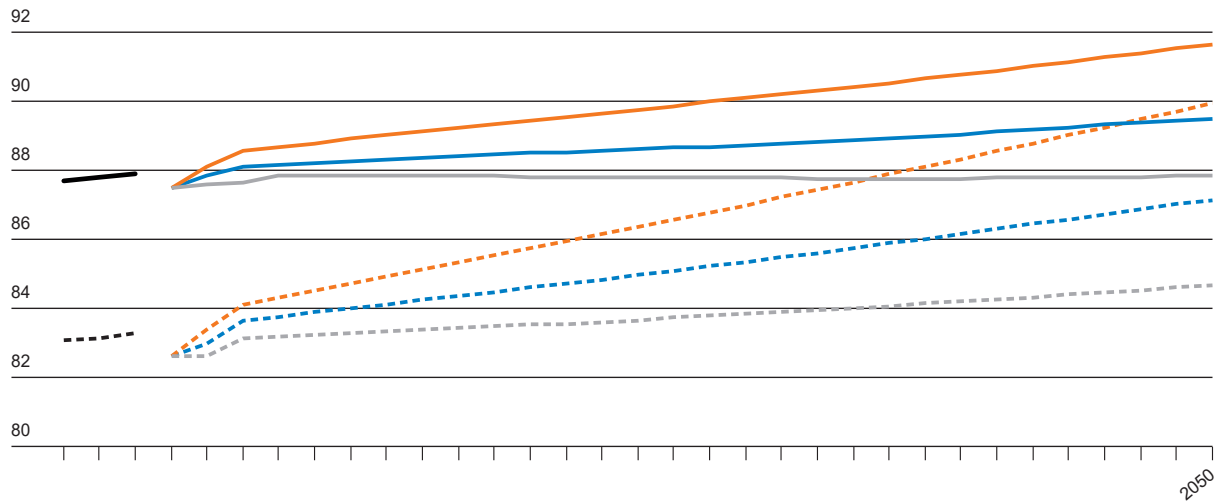
Nombre moyen d'enfants par femme



Sources : OST / StatVD

A 07 Espérance de vie à la naissance selon le sexe, entre 2018 et 2050 selon le scénario, zone d'emploi du Genevois français de l'Ain

Nombre d'années



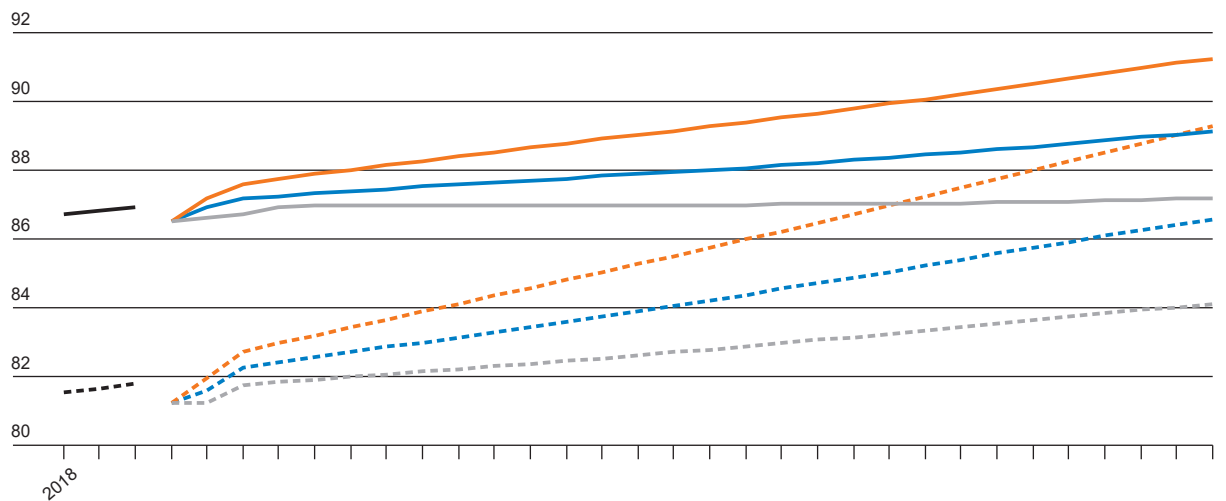
Femmes :
 ■■ Estimations ■ Scénario moyen ■ Scénario haut ■ Scénario bas

Hommes :
 ■■■ Estimations ■■■ Scénario moyen ■■■ Scénario haut ■■■ Scénario bas

Sources : OST / StatVD

A 08 Espérance de vie à la naissance selon le sexe, entre 2018 et 2050 selon le scénario, zone d'emploi du Genevois français de la Haute-Savoie

Nombre d'années

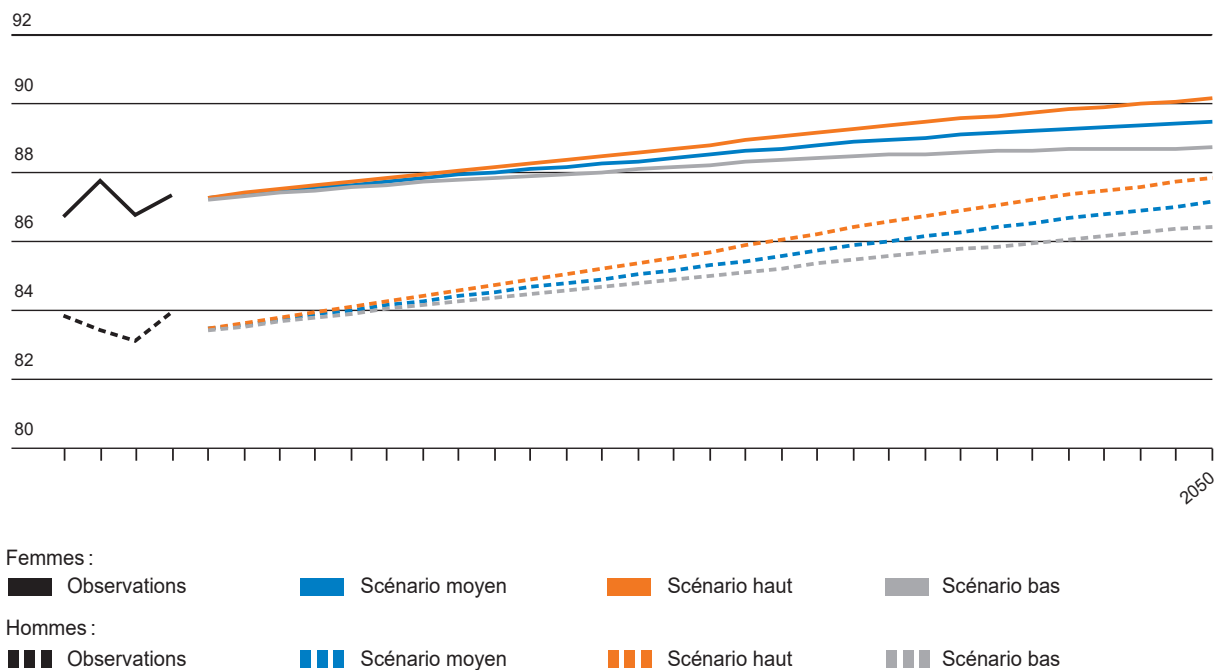


Femmes :
 ■■ Estimations ■ Scénario moyen ■ Scénario haut ■ Scénario bas

Hommes :
 ■■■ Estimations ■■■ Scénario moyen ■■■ Scénario haut ■■■ Scénario bas

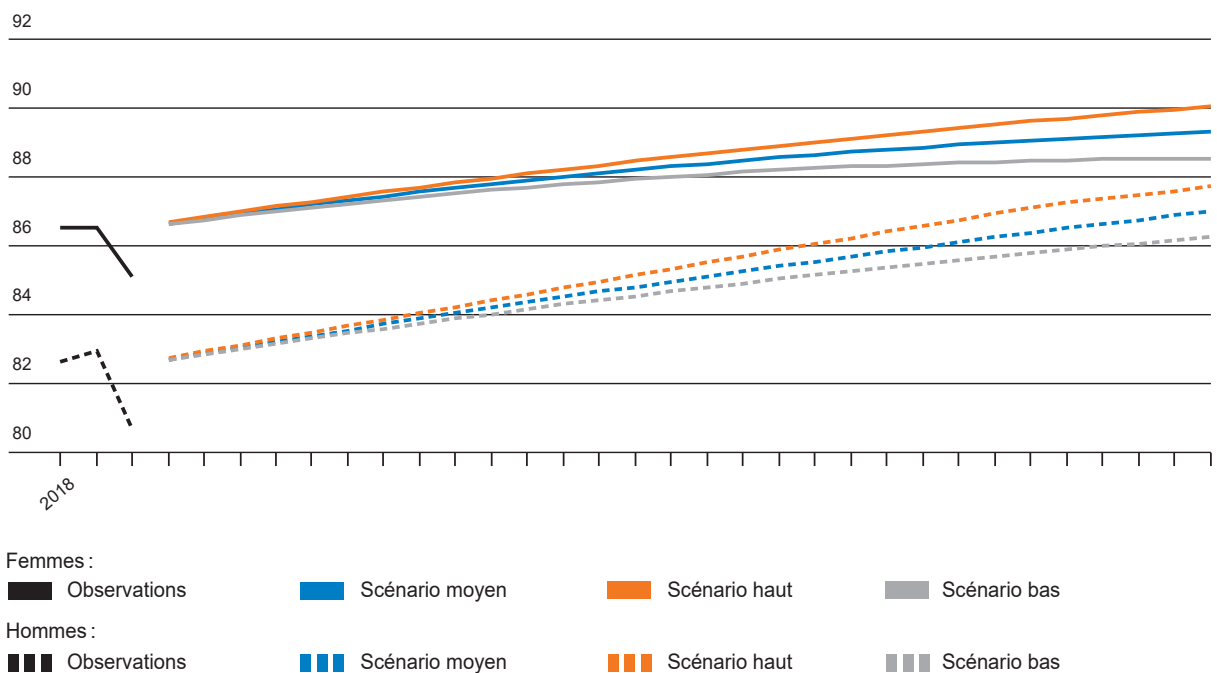
Sources : OST / StatVD

A 09 Espérance de vie à la naissance selon le sexe, entre 2018 et 2050 selon le scénario, district de Nyon
 Nombre d'années



Sources : OST / StatVD

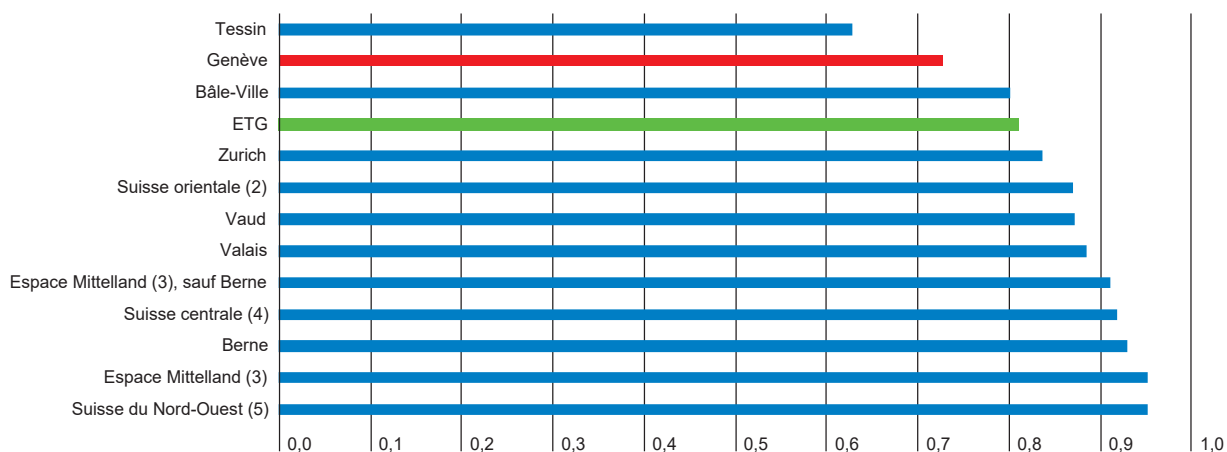
A 10 Espérance de vie à la naissance selon le sexe, entre 2018 et 2050 selon le scénario, canton de Genève
 Nombre d'années



Sources : OST / StatVD

A 11 Coefficient de corrélation linéaire entre le solde migratoire suisse et les soldes des principaux cantons, des grandes régions suisses ou de l'Espace transfrontalier genevois (ETG) (1)

Pour l'ETG de 1981 à 2016 ; pour les autres territoires de 1981 à 2021



(1) Le coefficient de corrélation est compris entre - 1 et 1. Plus la valeur est proche de 1, plus l'évolution est proche de celle du solde migratoire suisse.

(2) Cantons de Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rh.-Ext., Appenzell Rh.-Int., Saint-Gall, Grisons, Thurgovie.

(3) Cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Neuchâtel, Jura.

(4) Cantons de Lucerne, Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Zoug.

(5) Cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie.

Sources : OST / OFS